

MADAME LA JUGE JENNIFER A. PFUETZNER

Madame la juge Jennifer A. Pfuetzner a été nommée à la Cour du Banc de la Reine du Manitoba (Division générale) le 9 octobre 2014 et à la Cour d'appel du Manitoba le 19 juin 2015. Elle est née et a grandi à Toronto. Elle est diplômée de l'Université McMaster d'Hamilton (Ontario) (B.A. ès arts et sciences, 1990) et de la Osgoode Hall Law School de Toronto (Ontario) (LL.B., 1993). Elle a été admise au Barreau de l'Ontario en 1995 et au Barreau du Manitoba en 2008. Avant sa nomination à la magistrature, madame la juge Pfuetzner était associée du cabinet Taylor McCaffrey LLP à Winnipeg, où elle exerçait principalement dans les domaines de la planification successorale, des testaments, des fiducies, de l'administration successorale, des litiges en matière de succession et de la planification fiscale personnelle. Avant de s'installer à Winnipeg en 2008, elle avait exercé le droit à Toronto au sein du cabinet Dickson MacGregor Appell LLP, spécialisé en droit successoral et familial. Auparavant, madame la juge Pfuetzner avait été associée du cabinet Davies Ward Phillips & Vineberg LLP de Bay Street. Elle est la rédactrice du matériel de référence sur la rédaction des testaments du programme Testaments et successions du CPLED pour la Société du Barreau du Manitoba. Elle a donné le cours de droit des fiducies à la Osgoode Hall Law School et a été rédactrice des chapitres 36 et 37, *Division V – Estates and Trusts* de la *O'Brien's Encyclopedia of Forms*. Madame la juge Pfuetzner a été coprésidente des conférences Isaac Pitblado en 2019.